

ASSEMBLEE GENERALE COMITE DEPARTEMENTAL DE MEURTHE ET MOSELLE TENNIS DE TABLE

VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2006
Maison Régionale des Sports de Lorraine



ORDRE DU JOUR

- **18H45: Pointage des clubs et vérification des pouvoirs**
- **19H00: Assemblée Générale Ordinaire**

- **Approbation du procès verbal de l'Assemblée Générale de 2005**

- **Allocution du Président
Patrick FORRETT**

- **Rapport Moral de la saison**

- **Elections complémentaires au Comité Directeur (dont 6 postes sur le collège général – 1 poste sur le collège « féminine »)**

- **Rapport financier et budget prévisionnel**

- **Rapport des vérificateurs
aux comptes**

- **Vœux des clubs qui auront été reçus au CD**

- **Rapport des différentes commissions**

COMMISSION SPORTIVE
Par Claude BERNARDIN

LA SAISON 2005-2006

Bilan

CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

- 151 équipes inscrites lors de la phase 2
- La transmission des résultats par Internet se déroule de mieux en mieux
- Très peu de défaite par pénalité
- Augmentation sensible des forfaits et du nombre d'équipes incomplètes

CRITERIUM FEDERAL

Hausse de 12.6 % du nombre d'inscrits

- Hausse en :
 - Minimes F (+100%)
 - Cadettes (+50%)
 - Seniors D (+33%)
 - Seniors M (+26 %)
 - Juniors G (+17 %)
 - Juniors F (+17 %)
 - Benjamins (+ 6%)
- Stabilité :
 - Benjamines
- Très forte baisse en :
 - Minimes G (-17%)
 - Cadets (-29%)

FINALES PAR CLASSEMENT

- 184 inscrits en 2004
- 183 en 2005
- 210 en 2006

FINALES INDIVIDUELLES SENIORS

- 236 inscrits en 2004
- 237 en 2005
- 125 en 2006

FINALES INDIVIDUELLES JEUNES

- 197 inscrits en 2004
- 206 en 2005
- 219 en 2006

AUTRES EPREUVES

- COUPE DU CD
 - 59 équipes inscrites
- CRITERIUM FEMININ
- TOURNOI FEMININ
 - Annulé (nombre d'inscrites trop faible)
- CRITERIUM LOISIRS
 - 14 équipes
 - Niveau des participants : NC
 - Très peu de forfaits

LA SAISON 2006-07

- Les principaux changements
 - CHAMPIONNAT PAR EQUIPES : nouvelle pyramide
 - CRITERIUM FEDERAL : passage aux nouvelles catégories d'âge et création de la division – 21 ans
 - INTERCLUBS
 - FINALES PAR CLASSEMENT – FINALES INDIVIDUELLES
- Les organisations

LE CHAMPIONNAT PAR EQUIPES

- Création d'une division intermédiaire D1 / R4 :
 - Nouvelle pyramide : D1-D2-D3-D4
 - Règlement : identique R4 (présence d'un JA1)
 - Jouera le dimanche matin
- D3 (ancienne D2) et D4 (ancienne D3) : équipes de 4 joueurs

Présentation de la Nouvelle D1

- 2 poules de 8 équipes pour la M & M
- Equipes de 6 joueurs
- Joue le dimanche matin à 9 h 00
- 5 montées (2 premiers + le meilleur 3ème) en R4
- 7è et 8è descendent en D2
- Pas + d'1 équipe par poule et par club
- JA1 obligatoire (joueur)- comme R4

Zone Sud

D1

**2 poules de 8 équipes
équipes à 6 joueurs**

Zone Nord

D2

**3 poules de 8 équipes
équipes à 6 joueurs**

D2

**1 poules de 8 équipes
équipes à 6 joueurs**

D3

**5 poules de 8 équipes
équipes à 4 joueurs**

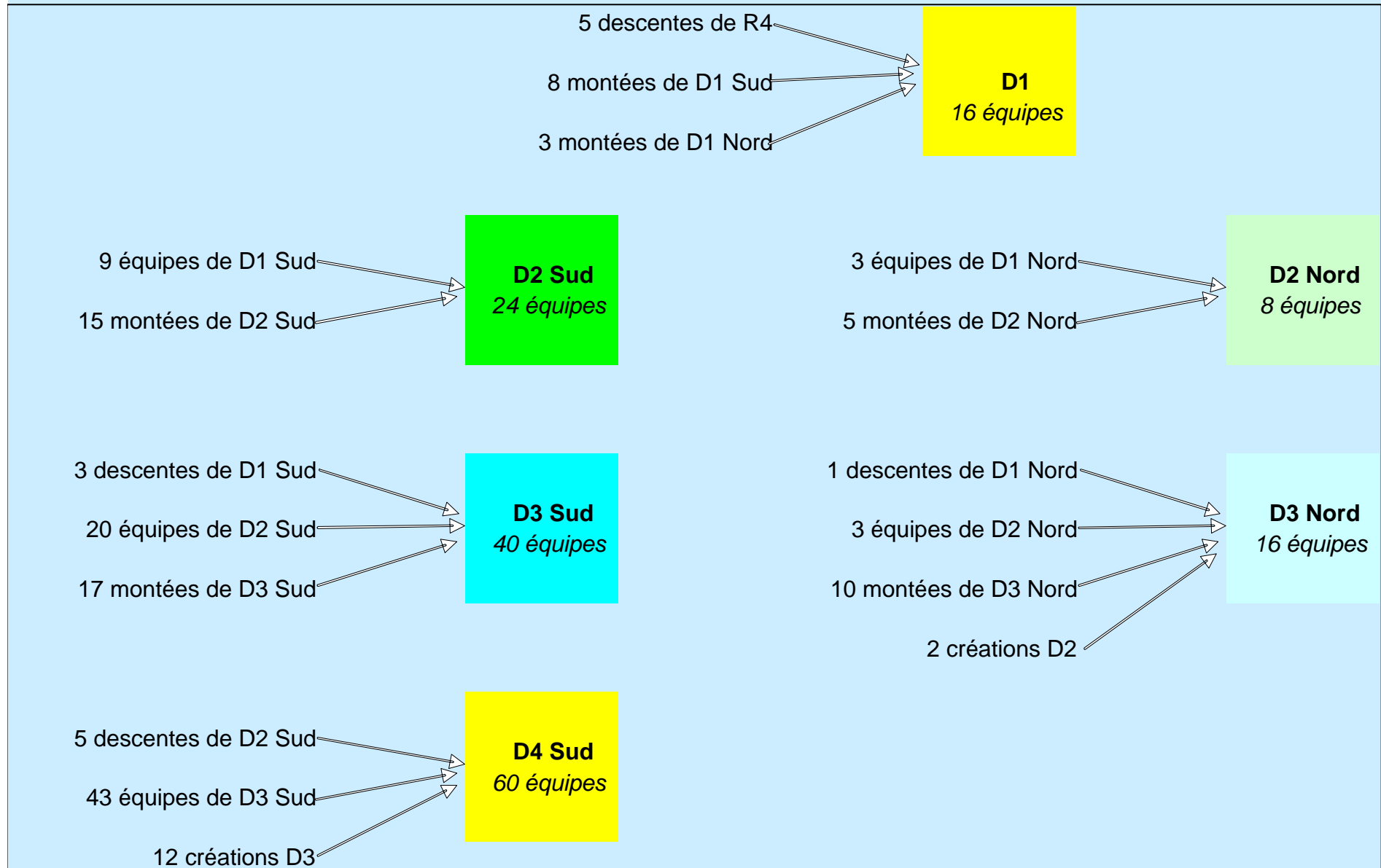
D3

**2 poules de 8 équipes
équipes à 4 joueurs**

D4

**6 poules de 8 équipes
équipes à 4 joueurs**

Mise en place (phase 2 - 2006/2007)



REGLEMENT

- Equipe à 6 j. : 2 mieux classés en Gr. A, **le moins bien classé en Gr. B**
- **Remise à zéro du brûlage pour tous les échelons**

LE CRITERIUM FEDERAL

- Passage aux nouvelles catégories d'âge :
 - Plus de 21 ans, moins de 21, moins de 18, moins de 15, moins de 13 et moins de 11ans
 - Référence : 1er janvier de la saison en cours (01/01/07 pour cette saison)
- Création de la Division «moins de 21 ans»

INTERCLUBS

- Cadet(te)s : suppression de l'échelon National → éq. 2 j. pour les Cadettes
- Benjamin(e)s : création de l'échelon National → éq. De 3 joueuses pour les Benjamines

FINALES PAR CLASSEMENT

- Suppression du tableau «Numérotés»
- Le tableau 35/25 n'est plus joué à l'échelon National
- Ouvertes aux joueurs non inscrits ou radiés du Critérium Fédéral
- Gratuité pour les participants au Critérium Fédéral, droits d'inscription pour les autres
- Nouvelle dénomination des tableaux

FINALES INDIVIDUELLES

- Nouvelles dénominations des tableaux et passage aux nouvelles catégories d'âge

ORGANISATIONS

- Attribuées
 - Critérium Fédéral D1 et D2 zone Lunéville : Lunéville (les 4 tours)
 - Critérium Fédéral D2 Toul : Heillecourt les 4 tours
 - Finales Individuelles Vétérans : Heillecourt
 - Interclubs : Lunéville
 - Finales Individuelles Jeunes : Lunéville
 - Journée Départementale de Détection : Lunéville
 - Finale Titres et Barrages : Heillecourt
 - Tournoi Féminin : Heillecourt

- Non attribuées :
 - Finales départementales par classement
 - Critérium Fédéral zone Toul (1 salle) et zone Nord
 - Finales Individuelles Seniors
 - Finale Coupe CD

COMMISSION TECHNIQUE
Par Didier LAMM
Président Commission Technique

Bilan des Actions Techniques

Formation de cadres

- 2 formations « Jeunes entraîneurs » - 8 sur 10 reçus.
- 1 formation « Entraîneur Départemental » en soirée – 6 reçus.
- 1 soirée à thème (Panier de balles) – 15 participants.
- La Commission Départementale Jeunes (CDJ54) qui travaille sur les incivilités.
 - Nouveau projet sur la sensibilisation des plus jeunes aux règles de l'arbitrage.

Stages Joueurs

- 1 journée du Ping – 8 participants.
- 5 Trophées Méthode Française – 184 participants – 10 clubs (Dombasle – Lunéville – Neuves-Maisons – Toul ASC – Dieulouard – Jarville – Jolivet – St Nicolas de Port – Blainville – Audun le Roman)
- 1 stage départemental en Internat – 13 participants 4 clubs (Dombasle - Jarville, Toul ASC - Saint Max).
- Stage Départemental sur sélection.
- Journée Du Ping (JDP).
- Stages de Secteur avec signature d'une convention entre le CD54TT et le club organisateur.

La détection

- Journée Départementale de Détection -
43 participants - 7 clubs.
- 1 Challenge Jeunes - 47 participants - 6 clubs.
- Groupe Départemental Détection (GDD) -
4 regroupements de 10/12 enfants sur sélection.

- Journée Départementale de Détection - 9/12/2006 -
Permet de sélectionner certains joueurs pour le GDD
et le Top Régional de Détection.
- Un second Challenge Jeunes.
- Projet 6 ans (projet FFTT - CD54 est retenu comme
département pilote)

Les sélections Départementales

- Inter Comités de la Zone Est
 - 24 et 25 juin 2006 à Besançon.
 - 2 équipes de 8 joueurs - 6 cadres.
 - 3ème place pour l'équipe 1, 13ème place pour l'équipe 2.

- Tournoi International d'HASSELT (Belgique)
 - 3,4 et 5 juin 2006.
 - 2 équipes Benjamins et 1 équipe Cadettes – 3 cadres
 - 2ème et 16ème place pour les Benjamins, 4ème place pour les Cadettes.
 - Médaille de Bronze pour Maïté JACQUOT en dans le tableau individuel.

La promotion

- 5 trophées des écoles - 762 participants
- 1 formation d'enseignants sur la circonscription de Villers les Nancy.
- Travaux de la CDJ sur la Lutte contre les incivilités dans le sport et réalisation d'un maillot.
- Handiping en collaboration avec le club de Lunéville.

COMMISSION D'ARBITRAGE
Par Françoise LAPICQUE

Formations en arbitrage

- Formations 2005-2006 :
 - 6 Juge-Arbitres JA1
 - 11 Arbitres Régionaux
 - 27 Arbitres de Club
- Objectifs 2006-2007 : poursuivre
décentralisation
commission jeune

Les nouveautés importantes des règlements

Règles du Jeu

Le SERVICE

2.6.4 - Depuis le début du service et jusqu'au moment où elle est frappée, la balle doit se trouver au-dessus du niveau de la surface de jeu et derrière la ligne de fond du serveur et elle ne peut être cachée du relanceur par aucune partie du corps du serveur ou de son partenaire de double ou par quoi que ce soit qu'ils portent ou qu'ils tiennent.

Dès que la balle a été lancée, le bras libre du serveur doit être retiré de **la zone située entre la balle et le filet.**

L'ordre du jeu

2.8.3 - Lorsque deux joueurs qui sont en fauteuil suite à une incapacité physique forment une paire jouant une partie de double, le serveur effectue d'abord un service, ensuite le receveur effectue un renvoi mais après cela chaque joueur de la paire handicapée peut effectuer un renvoi.

Toutefois aucune partie du fauteuil d'un joueur ne peut dépasser l'extension imaginaire de la ligne centrale de la table. Lorsque cela se produit, l'arbitre doit accorder un point à la paire opposée.

Balle à remettre

2.9.1 - L'échange est à rejouer :

2.9.1.1 - si, au cours de l'exécution du service, la balle touche le filet ou ses accessoires en les franchissant ou en les contournant, et pour autant que le service soit correct par ailleurs ou qu'il ait été fait obstruction à la balle par le relanceur ou par son partenaire ;

2.9.1.2 - si le service est exécuté alors que le relanceur ou la paire qui doit recevoir ce service n'est pas prêt, à condition que ni le relanceur ni son partenaire n'aient tenté de frapper la balle ;

2.9.1.3 - si le fait de ne pas exécuter un service ou un renvoi correct, ou de ne pas se conformer aux règles de quelque autre manière est dû à un incident indépendant de la volonté du joueur ;

2.9.1.4 - si le jeu est interrompu par l'arbitre ou par l'arbitre adjoint ;

2.9.1.5 - lorsque le receveur est en fauteuil suite à une incapacité physique et que, lors de l'exécution d'un service et pour autant que ce service soit réglementaire par ailleurs, la balle :

2.9.1.5.1 - retourne dans la direction du filet après avoir touché la surface de jeu du camp du receveur ;

2.9.1.5.2 - s'immobilise dans le camp du receveur ;

2.9.1.5.3 - dans une partie de simple, franchit l'une des lignes latérales du camp du receveur après avoir touché ce camp.

Remarque : cependant, si le receveur frappe la balle avant qu'elle ne soit sortie par une ligne latérale ou qu'elle n'ait eu un deuxième rebond sur la surface de jeu, le service sera considéré bon et l'échange ne sera pas à rejouer.

Colle

3.5.3 – Collage des revêtements

3.5.3.1.1 - Des matières adhésives contenant des solvants organiques volatils ne pourront plus être utilisés à partir du **1er septembre 2008**.

Championnat par équipes

12.5 – Equipe de six joueurs répartis en deux groupes de trois

[...]

Les deux joueurs les mieux classés de chaque équipe doivent être placés dans le groupe A.

Le joueur le moins bien classé de chaque équipe doit être placé dans le groupe B.

Championnat par équipes

11.1 – Règles générales (brûlage)

[...]

Le brûlage est remis à zéro :

- à la fin des rencontres aller si le championnat se déroule en rencontres aller-retour,
- **à la fin de la phase** si le championnat se déroule en deux phases.

Championnat par équipes

11.2 - Non-participation à une rencontre de championnat

Lorsqu'une équipe d'une association est exempte d'un tour de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une **feuille de rencontre en respectant le règlement** de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à ce tour.

Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait au premier tour de championnat, ne peuvent participer au deuxième tour dans cette équipe que des joueurs n'ayant pas participé au premier tour de championnat dans une autre équipe de l'association.

Lorsqu'une équipe d'une association déclare forfait pour un autre tour de championnat, les joueurs ayant disputé le tour précédent au titre de cette équipe ne peuvent pas jouer dans une équipe de numéro supérieur pour ce tour.

- **Proclamation du résultat
des Elections**

- **Interventions des personnalités**